

Préconisations aux enseignants pour l'organisation d'examens à correction automatisée

Préalables

Ce type d'examen permet *a priori* de ne **pas avoir recours** au dispositif d'**anonymisation** des copies (de fait, le fait de passer par Moodle ne le permet pas).

Pour ne pas être préjudiciable à la qualité des évaluations qu'il facilite, ce type d'examen requiert une réelle réflexion pendant la phase de conception concernant son **équité** et son **efficacité**.

- La formulation des questions, le choix des distracteurs proposés peuvent ne pas favoriser des résultats réellement révélateurs des acquis des étudiants (une [formation](#) est proposée par TICEA).
- Le choix d'associer des questions à réponse rédigée ou, dans le cadre du contrôle continu, la prise en compte d'autres types d'épreuves peut permettre d'évaluer des compétences moins basiques (comme l'analyse et la réflexion critique), tout en donnant davantage d'indices sur l'identité de l'étudiant interrogé, quand c'est à distance.

Le principe d'équité implique cependant des précautions logistiques qui vous sont détaillées ci-dessous.

Principes généraux

L'examen – sous forme de questionnaire – est constitué via la plateforme « Mes cours en ligne », dans l'espace de cours correspondant à l'examen. Ce dispositif implique que l'équipe pédagogique ait en amont conçu, paramétré et vérifié le test, et que les étudiants aient bien été inscrits à l'espace de cours en question. En cas d'étudiants bénéficiant d'un tiers-temps, la durée supplémentaire doit être programmée pour les seuls étudiants concernés (fonction « Dérogations utilisateur »).

Avantages :

- Les questions peuvent être **capitalisées** dans le temps afin de constituer une base mutualisable.
- Les résultats de chaque question peuvent être analysés afin d'envisager leur amélioration.
- À l'issue du temps dévolu à l'examen, les **résultats sont automatiquement calculés** (pour la partie QCM seulement si des questions à réponse rédigée ont été associées) **et exportables**.

Préconisations :

- Diffuser au préalable un **mode opératoire** (voir annexe) aux étudiants **et éventuels surveillants**.
- Mélanger l'ordre des réponses proposées et des questions (dans la mesure où cela n'entrave pas la compréhension) afin de proposer un **sujet ordonné différemment** à chacun.
- Ne pas afficher immédiatement les résultats du test afin de résoudre auparavant les éventuels problèmes.
- Enfin, il paraît nécessaire pour les promotions utilisant pour la première fois cette modalité d'examen, de mettre en place une épreuve de type « **examen blanc** » afin de permettre aux étudiants de tester l'outil et son fonctionnement.

1) Examen réalisé en salle de type informatique

Chaque étudiant a à sa disposition un poste de travail connecté au réseau afin de pouvoir accéder à l'espace de cours en ligne. Les questions peuvent être de divers types (QCM, appariement, etc.) et sont rassemblées dans un « test Moodle ».

Avantages : les étudiants sont identifiés et surveillés ; la connexion et l'équipement sont fiables.

Préconisations supplémentaires :

- Prévoir dans le(s) créneau(x) de l'épreuve (au moins sur son début et sa fin) une plage en **horaires ouverts**, car une assistance technique à distance est recommandée pour pouvoir

répondre, d'une part, aux potentiels problèmes de type réseau ou fonctionnement du poste de travail (DSI/3636) et, d'autre part, aux éventuels problèmes liés au fonctionnement de la plateforme ou de l'activité Moodle (TICEA/8888).

- Imposer un **temps** de passation maximum, à l'intérieur d'un créneau de disponibilité plus large.

2) Examen réalisé à distance

L'étudiant peut être physiquement n'importe où au moment de l'examen ; la seule condition est qu'il ait à sa disposition un poste de travail (pour l'instant nous ne parlerons pas des terminaux mobiles) connecté à internet afin de pouvoir accéder à l'espace de cours en ligne. Les questions peuvent être de divers types (QCM, appariement, etc.) et sont rassemblées dans un « test Moodle ».

Avantages : il est seulement nécessaire de **prévoir d'accueillir dans une salle disposant d'équipements (donc surveillée)**, sur les créneaux horaires de l'examen, les étudiants qui n'en disposent pas.

Préconisations supplémentaires :

- Prévoir dans le(s) créneau(x) de l'épreuve (au moins sur son début et sa fin) une plage en **horaires ouverts**, car une assistance technique à distance est recommandée pour pouvoir répondre, d'une part, aux potentiels problèmes de type réseau ou fonctionnement du poste de travail (DSI/3636) et, d'autre part, aux éventuels problèmes liés au fonctionnement de la plateforme ou de l'activité Moodle (TICEA/8888).
- Imposer un **temps** de passation maximum, à l'intérieur d'un créneau de disponibilité plus large.
- **En cas d'effectifs importants**, il est recommandé d'**étendre** (disponibilité équivalente au double du temps de passation maximal) **ou répartir** (par groupes répartis dans le temps, par exemple) **les moments de passation** afin d'éviter ou de limiter un effet de masse des envois de tentatives sur le serveur.
- Créer des catégories de questions selon les types de questions et leurs niveaux de difficulté ou leurs thématiques afin de proposer un **sujet différent** à chacun mais panaché de façon **équitable**
- Régler sur « une page par question » + « méthode de navigation séquentielle » (sans retour possible entre les questions imposées).

3) Examen réalisé en salle, sur papier mais corrigé automatiquement

Il se déroule sur table, avec un « sujet » sur papier, comprenant une feuille de questions (au format QCM uniquement) et une grille de réponses à cocher. La particularité ici est que les étapes pré et post examen s'effectuent avec l'outil « Test hors-ligne » de Moodle.

- Avant l'examen : génération et impression des « sujets ».
- Après l'examen :
 - **numérisation** des **grilles de réponses** par scanner,
 - **import** au sein de Moodle pour le traitement automatique des copies,
 - **vérification** des copies et traitement des problèmes d'analyse signalés par Moodle
 - génération et **export** des notes.

Avantages : les questions sont issues de la même banque de question que pour un test en ligne ; l'examen ne nécessite ni connexion réseau, ni équipement spécifique.

Préconisations supplémentaires :

- Possibilité de créer **jusqu'à 5 sujets** ordonnés différemment, à répartir pour éviter la copie.
- S'assurer au préalable de la disponibilité d'un **scanner** et d'un outil de **stockage** (clé USB ou disque dur externe) pour la numérisation.
- Ne pas sous-estimer le temps nécessaire pour la phase de vérification des copies.
- Demander aux étudiants d'effectuer à leur tour la vérification de leur copie une fois affichée : ainsi toute erreur d'analyse non signalée par Moodle pourra être rectifiée.